



Luxembourg, le 12.10.2022

Le Syndicat d'Initiative et d'Intérêts Locaux
Fetschenhof-Cents,
a/m Carlo Zwank
1, rue du Père Jacques Brocquart
L-1280 Luxembourg

Conservatoire de la Ville de
Luxembourg

a/m Marc Meyers
33, rue Charles Martel
L-2134 Luxembourg

Référence : 262-2022

Objet : Copie Lettre en demande d'une classe supplémentaire d'éveil en Musique au Cents

Monsieur le Directeur,

Veillez trouver en annexe une copie de la lettre que nous avons envoyée au collège des Bourgmestre et Échevins de la Ville de Luxembourg.

Cette lettre reprend l'idée née lors d'une réunion avec les Quartiers et qui consiste à utiliser les anciennes salles de classes de la maternelle rue Gabriel de Marie pour y installer une classe d'éveil en musique.

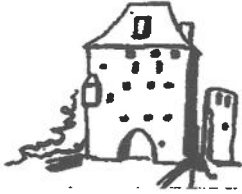
En vous remerciant d'avance de l'attention que vous allez réserver à la présente, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le comité du SIILFC

(s) Carlo Zwank
secrétaire

Nadine Molitor
présidente

Info confidentialité : Nous tenons à vous informer que cette lettre ainsi que votre réponse seront ou pourront être publiés sur notre site internet ou transmis à nos membres pour information. Une opposition formelle est de rigueur.



Luxembourg, le 12.10.2022

Le Syndicat d'Initiative et d'Intérêts Locaux
Fetschenhof-Cents,
a/m Carlo Zwank
1, rue du Père Jacques Brocquart
L-1280 Luxembourg

Au collège des Bourgmestre et Échevins
de la Ville de Luxembourg
Hôtel de Ville
L-2090 Luxembourg

Référence : 261-2022

Objet : Maternelle rue Gabriel de Marie

Mesdames, Messieurs,

Lors de la réunion avec les quartiers, vous nous aviez demandé d'effectuer ce courrier qui évoque l'utilisation probable du bâtiment de l'ancienne maternelle sise dans la rue Gabriel de Marie.

Certains citoyens nous avaient dès lors contacté en demandant :

- Pourquoi il n'y a plus de cours de peinture au Cents ?
- Pourquoi il n'y a qu'un groupe d'éveil en musique au Cents ?
- Pourquoi ne pourrait-on pas utiliser des salles de classes pour donner ces cours comme l'on procède dans d'autres pays ?

À noter que lors de la réunion une solution regroupant toutes ces questions avait été proposée par Madame la Bourgmestre. Elle consistait à utiliser les salles de classe de l'ancienne maternelle pour y intégrer une classe supplémentaire d'éveil en musique ainsi qu'une classe de peinture.

Pouvez-vous nous donner des retours quant à cette bonne proposition ?
Y aurait-il d'autres propositions quant à l'utilisation de cette bâtisse ?

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous allez réserver à la présente, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs à l'assurance de notre parfaite considération.